

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 29 (1895)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1895.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

NOTICE SUR QUELQUES MOUSSES DU JURA

Notre éminent bryologue, Léo Lesquereux, a publié en 1845 un catalogue des mousses de la Suisse, en collaboration avec quelques botanistes d'Alsace, ses amis, W. F. Schimper, Mühlenbeck et le Dr. Mougeot. Ce catalogue est devenu aujourd'hui bien incomplet, car, quoique peu de botanistes s'occupent de cette étude pourtant si attrayante, il s'est fait dès lors d'assez nombreuses découvertes dans ce domaine. Pour ne parler que de la flore bryologique du Jura, j'ai relevé plusieurs omissions dont je veux mentionner au moins quelques-unes.

Phascum bryoides Dick. — J'ai trouvé cette mousse minuscule sur des tas de boue desséchée, au bord de la route cantonale, entre Courset et Môtiers, près de la propriété des Marais. Elle avait les capsules bien développées au commencement d'avril. Lesquereux la cite seulement aux allées de Colombier, d'après l'autorité de Chaillat. Elle paraît ainsi être rare dans le Jura, à moins qu'elle n'échappe, à cause de son exiguité, aux yeux des botanistes.

Dicranum Mühlenbeckii Br. et Sch. n'est indiqué dans le catalogue qu'au pied de l'Albula, vers Chusis. Cette belle mousse n'est pas rare au Val-de-Travers et il est assez singulier que Lesquereux ne l'y ait jamais rencontrée, quoique ce fût son principal champ d'exploration. Je l'ai récoltée à plusieurs endroits de la Côte de Travers, entre autres aux Ecuries de Chaintin, au-dessus de Travers, et entre ce dernier village et Rosières, dans un petit bouquet de bois un peu au-dessus de la jonction de la route de Neuchâtel avec celle des Montagnes, puis encore en magnifiques exemplaires, au milieu d'avril, à Roc-coupé, vis-à-vis du château de Rochefort, dans les éboulis calcaires, avec le *Polygala faux-luis*.

Amblyodon dealbatus Dick. — Nous l'avons trouvé, mon ami W. Schimper et moi, en petite quantité à la Pouëta-Raisse, sur la terre argileuse, humide, au bord du sentier, à droite en montant. Il portait des capsules mûres à la mi-septembre. Le catalogue ne l'indique pas dans le Jura, mais Reuter le cite à M^{te}-Dexon, Cologny et au Val d'Ardran.

Les deux espèces suivantes ne sont pas mentionnées du tout par Lesquereux.

Hypnum procerrimum Molenda. — Il s'en est trouvé un exemplaire au milieu d'autres du *Hypnum Vaucherii* que j'avais rapportés du Chasseron et que W. F. Schimper lui-même

a démêlés. Je dois l'avoir récolté près du sommet. C'est une mousse à rechercher.

Hylacomium Oakesii Sullivant (*Hypnum pyrenaicum* R. Spruce) se trouve en grande quantité entre la Grandbonne et le sommet du Chasseron, surtout à la lisière des bois. Je ne l'ai vu que stérile.

Couvet, Septembre 1895.

D^r Lerch.

ENCORE À PROPOS DU CHÂTAIGNIER

(SUITE ET FIN)

Nous ne pouvons passer sous silence les Jonchères (Jonquières, au midi), lieux plantés de Joncs (*juncus*), les Rosières (Roseria), marécages où poussent les roseaux (*Phragmites*), les Sagnes et leurs diminutifs sagnettes, sagneules, etc., marécages où poussent les massettes (*typha*). En patois du pays et au midi, la massette est la sagnö, la sagne (bas-lat: *sagna*), qu'on coupait pour couverture de chaumières et comme litière. La Vigne a gardé son nom de Vinea, mais la vigne, cultivée en treille, a donné naissance aux Bercles (patois, *berquiö*, treille (origine douteuse), quartier de Neuchâtel. Les Genévriers (*juniperus*) sont les Genevrets (*juniperetum*?) (Val-de-Ruz).

Citons encore les nombreux Savagniers, Suvagniers (*Sylvanaria*), régions de forêts, et Fretreules (*fructurolis regio*), région où croissent des arbres fruitiers, les Bèlossières ou bëlacières, lieux plantés de pruniers sauvages, dont le fruit est la bëlöce (blosse) ou blosse (origine inconnue), les Bruyères, les Fougères, etc., et nous aurons à peu près épuisé la liste des noms de lieux tirés des végétaux.

Quant au châtaignier, sous ses formes Châtenaie^(*) (*Castanetum*) (ancienne) ou Châtaigne-raie (plus moderne), noms qui existent en France, il n'apparaît nulle part, à notre connaissance, dans notre canton, comme nom de lieu. N'est-ce pas là, d'après ce qui précède, une forte présomption pour croire que cet arbre n'est pas indigène chez nous et qu'il n'y est apparu que tard, à une époque où les noms de lieux étaient déjà fixés? Aurait-on donc oublié, dans les temps anciens, un arbre d'une si noble essence?

Ajoutons encore que les Lacustres ne semblent pas avoir connu le châtaignier, puisqu'en fait de châtaigne, la seule qui paraisse leur avoir été familière est la châtaigne d'eau (*Trapa natans*), actuellement disparue de notre canton.

La première mention du châtaignier, chez nous, est, à notre connaissance, dans un acte de 1336, daté de Vaumarcus (voir Flore du Jura, page 636, et Rameau de Sapin novemb. 1895).

Que conclure de tout cela, sinon que le châtaignier n'est point indigène dans le Jura neuchâtelois, mais qu'il y a été planté, vraisemblablement au moyen-âge. Son domaine est si restreint chez nous et les plants de cette essence végétale si peu nombreux, qu'il nous semble difficile d'admettre une autre hypothèse.

Tout ce que nous venons de dire si longuement et au risque d'ennuyer le lecteur, aurait pu se résumer en trois phrases très brèves: 1^o Le nom du châtaignier n'existe pas, à ma connaissance, chez nous comme nom de lieu; 2^o les Lacustres ne paraissent pas l'avoir connu;

(*) Le nom propre de personne Chatenay nous paraît d'origine française.

3^e. la première mention qu'on en fasse dans nos vieux actes ne date, à ma connaissance, que du 14^e siècle. Mais que voulez-vous ? À force d'étaler sa science devant les élèves, on prend l'habitude de parler longuement et souvent on oublie, rempli qu'on est de son sujet, de mettre un frein à son inspiration.... Qu'on veuille donc bien nous pardonner ce long et aride article, en égard à la bonne intention.

Alf. Godet, prof.,

Conservateur du Musée historique.

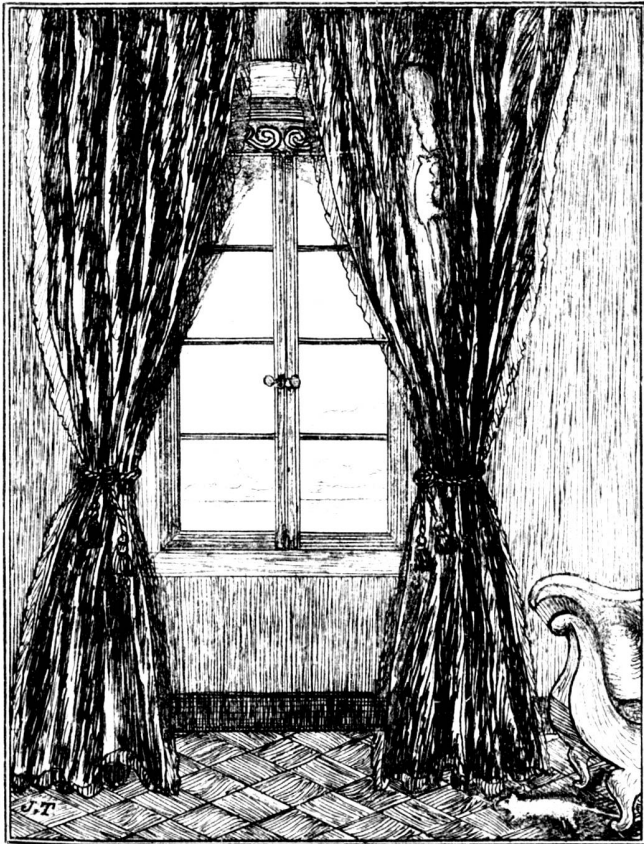
INTELLIGENCE DES ANIMAUX

V. UN NID DE SOURIS DANS UN CANAPÉ

"Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir," dit un vieux proverbe qui conserve à travers les siècles toute son actualité. C'est probablement ce qui a inspiré deux intelligentes petites créatures dont l'audacieuse entreprise ne manquera pas d'intéresser les lecteurs du Rameau de Sapin.

Le matin du 1^{er} avril - jour néfaste pour les plus crédules d'entre nous -, mon voisin l'ami Jean fit une découverte qui valait bien le plus beau poisson d'avril qu'eût pu imaginer quelque jalouse soubrette. Le tour était même d'un goût qui trahissait une horrible soif de vengeance, ou bien l'absence de tout scrupule chez leurs auteurs.

Mais, j'ai hâte de le dire, il ne s'agissait ici ni de vengeance ni de ce manque de scrupule dont sont toujours empreints les actes de vandalisme accomplis par les mauvais sujets, puis-que les coupables étaient deux charmantes souris qui s'étaient prêté le serment de fidélité... pour la vie, peut-être. En tout cas, le nid luxueux et coquet qu'elles avaient installé dans le canapé de l'ami Jean me disaient suffisamment quels étaient leurs projets d'avenir. Ses deux souris donnaient ainsi la mesure de leur amour réciproque et de leur intelligence : d'un commun accord, et sans frais, ou plutôt - ce qui est incontestablement plus conforme à la vérité - aux frais de mon généreux voisin, elles avaient revêtu leur nid de toutes les somptuosités que peuvent produire les mains souples et mignonnes de nos artistes féminins les plus recherchés.



Après tout, pourquoi est-ce que je n'aborderais pas carrément mon sujet ? Si la conduite de nos deux bestioles pouvait prêter le flanc à la critique des hommes, elles avaient, de leur côté, la conscience aussi blanche que la neige et les exigences de la situation devenaient tellement impérieuses que des préparatifs devaient être faits sans retard. Hélas ! il faut l'avouer,

l'une de ces pauvres souris allait bientôt goûter les joies de la maternité et l'autre devenir père de famille. C'est qu'ils arriveraient en grand nombre les mignons souriceaux, et pour loger une progéniture si frêle, si délicate, il fallait être en possession d'une couchette bien molle, bien douillette; celle-ci, en un mot, devait être construite selon les règles modernes de l'élégance et du confort le plus recherché.

Douées d'une perspicacité sans pareille, et comprenant fort bien que l'union fait la force, nos deux souris avisèrent une superbe paire de rideaux en draperie se pâmant d'aise autour d'une fenêtre donnant sur le lac et se mirent à l'œuvre d'après un plan élaboré dans un concubule resté secret pour les profanes. Voici cependant quelques détails qui nous sont parvenus, grâce à l'indiscrétion d'un faux ami du jeune ménage :

Près de la fenêtre où s'étaient les gigantesques rideaux formant l'objet de leur convoitise, un canapé solitaire contenait dans ses ressorts en spirale l'abri le plus sûr que pouvait désirer une famille de souris. D'un autre côté, la faible distance qui séparait l'extrémité du canapé de l'un des rideaux offrait un immense avantage : d'un bond seulement, et sans être exposées aux dangers nombreux des regards indiscrets, nos deux saillantes héroïnes se sentaient capables de la franchir sans aucun effort, animées comme elles étaient du vrai sentiment du devoir.

"Un ! Deux ! Trois !" tel fut le commandement du départ pour le rideau ; puis, se ravisant : "Halte !" Une idée lumineuse - une idée de souris - traversait leur petit cerveau : la prudence devait être la mère de la sûreté aussi bien pour la race des rongeurs que pour l'homme. Dans ce cas, elles prendraient la précaution de ne pas toucher de leurs dents acérées les parties bien visibles du rideau, mais celui-ci présentait des joints et des replis multiples dans lesquels il leur était facile de se faufiler sans être aperçues, afin de parvenir au sommet du rideau pour y détacher les fils doux et soyeux qu'elles devaient transporter en lieu sûr.

C'est ainsi que fut construit l'un des plus somptueux nids de souris qu'ait abrités la voûte des cieux, ou plutôt les ressorts d'un canapé.

Malheureusement pour elles, nos deux laborieuses actrices avaient à peine pratiqué au sommet du rideau une ouverture de la grandeur de la main, que leur travail fut brusquement interrompu par la capture inopinée du couple intéressant, dont les rejetons allaient bientôt peupler la nouvelle demeure.

Pourtant le plan de campagne avait été savamment combiné et c'est encore par mesure de prudence que les deux souris avaient laissé intactes les splendides franges formant la bordure du rideau, alors qu'il eût été si facile d'en faire une ample provision pour la construction de leur nid. Mais ne fallait-il pas qu'au moment où tout semblait marcher à souhait, la fatalité vînt se mettre de la partie : un malencontreux morceau de lard retenu par une machine meurtrière devait consommer leur perte et les fit succomber à la tentation ?

Maintenant, adieu le nid somptueux, adieu les petits souriceaux qui n'ont pas vu le jour.

Hélas ! que de riants projets, que d'amours innocentes et pures, que de joies longtemps rêvées s'en allaient ainsi expirer aux pieds du bonheur !

J. Bérrier

NB. - Nous prions nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore payé l'abonnement de 1895 de le faire sans retard.